

RAPPORT ANNUEL

2020-2021 LEUR RÉUSSITE,
NOTRE PASSION!

ÉLÈVE

École de formation professionnelle
de Châteauguay

Centre de services
scolaire des
Grandes-Seigneuries

Québec



Chaque centre de services scolaire a l'obligation de préparer un rapport annuel qui rend compte à la population de son territoire de la réalisation de son *Plan d'engagement vers la réussite* et des résultats obtenus en fonction des objectifs et des cibles qu'il comporte. Il y informe également la population des services éducatifs et culturels offerts ainsi que de leur qualité. Celui-ci est également l'occasion de faire état des éléments marquants de l'année 2020-2021, une autre année d'exception en raison de la pandémie de la COVID-19.

Ainsi, en conformité avec la *Loi sur l'instruction publique* (LIP), le CSSDGS vous présente son rapport annuel pour l'année 2020-2021 qui a été empreinte des efforts concentrés de notre équipe au regard des apprentissages de nos élèves. En effet, ayant subi les contrecoups des premiers mois de la pandémie de la COVID-19 lors de l'année scolaire précédente, nous avons pu compter sur la motivation de nos équipes pour veiller au développement du plus grand potentiel de chacun de nos élèves et l'enthousiasme de les retrouver en classe pour les guider tout au long de l'année dans un milieu sain et sécuritaire.

Nous sommes d'autant plus fiers de vous le présenter puisqu'il met en valeur le fait que nous approchons de plus en plus des cibles identifiées.

Nous témoignerons également des actions ayant permis de mettre en place une nouvelle gouvernance puisque le 15 juin 2020, les commissions scolaires francophones sont devenues officiellement des centres de services scolaires. Ce changement s'inscrit dans la foulée de l'adoption du projet de loi 40 modifiant la *Loi sur l'instruction publique relativement à l'organisation et la gouvernance scolaire* adopté précédemment par l'Assemblée nationale. Avec les changements devant découler de celui-ci, c'est toute une page de l'histoire de notre organisation qui a été tournée. Devenant ainsi le Centre de services scolaire des Grandes-Seigneuries (CSSDGS), à partir du 15 octobre 2020, où un conseil d'administration (CA) est entré en fonction.





C'est avec plaisir que je vous présente le rapport annuel du CSSDGS. Comme vous vous en doutez, l'année scolaire 2020-2021 s'est avérée être une autre année riche en rebondissements! C'est d'ailleurs ce que vous constaterez à la lecture de ce rapport annuel. La bonne nouvelle, c'est que malgré tout ce que nous avons vécu, nous nous rapprochons des cibles identifiées dans notre *Plan d'engagement vers la réussite 2018-2022*. Un fait qui nous ravit!

Parce que même si une seule année scolaire s'est écoulée, nous avons l'impression de revenir de loin! Nous ne pouvons pas passer sous silence le nombre d'adaptations que nous avons dû faire depuis le début de la pandémie, mais c'est avec la tête haute que nous pouvons affirmer que nous avons su nous adapter aux mesures exceptionnelles mises en place partout au Québec, tantôt par la Santé publique, d'autres fois par la CNESST et, bien entendu par le ministère de l'Éducation (MEQ). Tout cela avait un objectif bien précis : freiner la propagation d'un virus invisible pour les yeux, mais ayant des effets importants dans plusieurs sphères de nos vies.

Nous ne vous cacherons pas que les équipes du CSSDGS sont passées par toute une gamme d'émotions, mais la beauté dans tout cela, c'est qu'elles ont mis de côté leurs propres préoccupations au profit des élèves et ont continué de voir grand... pour eux, nos chers élèves que nous n'avons cessé de mettre au cœur de nos priorités!

L'année 2020-2021 a aussi été l'occasion de mettre en place un nouveau modèle de gouvernance scolaire. En collaboration avec les administrateurs du nouveau CA, nous veillons à ce que nos établissements bénéficient de conditions optimales pour la réalisation de notre mission éducative. C'est un plaisir de partager la passion qui nous anime avec eux!

Toute notre communauté éducative a su garder le cap sur nos buts communs en ce qui concerne la réussite des élèves. L'année scolaire 2020-2021 nous a permis, une fois de plus, de nous dépasser et de montrer toute l'agilité dont nous avons fait preuve et toute la résilience de nos élèves.

Bonne lecture!

Kathlyn Morel

Merci à nos équipes-écoles d'avoir incarné les valeurs de partage, d'entraide et de bienveillance au sein de tous nos milieux, tout cela pour que nos élèves soient bien et poursuivent leurs apprentissages dans des lieux sereins.

Merci à l'équipe de la Direction générale d'avoir su mettre à profit toute son ingéniosité et d'avoir eu la volonté d'inventer des moyens facilitants la vie de nos équipes!

À nos chers élèves, merci d'avoir gardé le sourire sous vos masques... Vous êtes nos héros!

Merci aux membres du CA d'avoir intégré l'organisation avec un si grand intérêt!

Merci à nos équipes des services qui, sans relâche, ont répondu présentes et ont réagi avec agilité aux défis de la dernière année!

Merci aux familles d'avoir été d'aussi précieuses alliées tout au long de l'année. Vous avez fait une différence!

Merci à nos précieux partenaires de toujours répondre présent avec de merveilleux projets.

PRÉSENTATION DU CENTRE DE SERVICES SCOLAIRE DES GRANDES-SEIGNEURIES

///

Le CSSDGS est en pleine croissance! Il dessert la clientèle scolaire francophone de 21 municipalités situées dans deux MRC : de Roussillon et des Jardins-de-Napierville. Situé sur la Rive-Sud de la région métropolitaine, son territoire comporte des secteurs à la fois ruraux et urbains.

Étant l'un des plus importants employeurs sur son territoire, le CSSDGS embauche :



En septembre 2021, le CSSDGS comptait près de **32 914 élèves** dans **54 établissements scolaires** dont :

Un total de **26 052 élèves** répartis ainsi au secteur jeune :



- Passe-Partout : 155 élèves
- Préscolaire : 2 395
- Primaire : 14 288
- Secondaire : 9 086
- 97 élèves dans une école spécialisée à vocation régionale
- 31 élèves au programme intégré secondaire-professionnel-collégial (PISPC)

(Source : Bilan 1, 2021-2022)

ET

6 862 élèves au secteur adulte, soit :



- 1 163 élèves au centre de formation générale aux adultes (FGA)
- 2 222 élèves dans deux centres de formation professionnelle (FP)
- 1 125 élèves en formation à distance (FGA et FP)
- 2 352 personnes formées par le Service aux entreprises

(Source : Bilan 4, 2020-2021)

Plus de **6 471** enfants inscrits de façon régulière et 3 685 de façon sporadique

fréquentent les **39** services de garde

5 661 élèves HDAA

(handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ou ayant un plan d'intervention)

dont **4 114** intégrés en classes régulières et **1 547** en classes adaptées

9 services administratifs en soutien aux établissements scolaires qui organisent notamment le transport à plus de

15 700 élèves

Cela représente une planification de plus de **1 321** trajets

pour plus de **286** véhicules

L'entretien d'un parc immobilier de **66** bâtiments (incluant les bâtiments en location et les centres administratifs)

représentant une valeur d'immobilisation de près de **357 M\$**

Selon le Recensement de 2016, produit par Statistiques Canada, le nombre de familles dont l'un des parents est issu de l'immigration :

a augmenté de **92 %** entre 2006 **2 645** familles et 2016 **5 070** familles

De plus, on dénote que **23 %** du nombre total de jeunes de moins de 18 ans sur le territoire du CSSDGS sont issus de l'immigration.

C'est guidé par la volonté de faire une différence en s'impliquant au cœur de l'éducation que les

16 nouveaux administrateurs du conseil d'administration (CA) du CSSDGS

sont officiellement entrés en fonction le 15 octobre 2020. Cette instance paritaire est composée de personnes aux profils diversifiés et reconnues par leur milieu, soit des parents d'élèves, des membres de notre personnel et des membres de la communauté.



C'est avec enthousiasme et fierté que j'ai saisi l'occasion, en octobre 2020, d'assurer le rôle de la présidence du nouveau CA du CSSDGS afin de pouvoir contribuer activement aux différentes opportunités qui se dessinent par cette nouvelle gouvernance.

Une force cohésive

Les 15 administrateurs et moi-même sommes convaincus que c'est grâce à la concertation et la collaboration du personnel du CSSDGS, des parents et des membres de la communauté que nous sommes un acteur au développement social, culturel et économique de notre territoire. Une considération importante portée par tous les administrateurs à la réalisation de notre mandat :

- Contribuer à la mission d'une organisation d'importance;
- Veiller à assurer une saine gestion des fonds publics;
- S'assurer de réunir les conditions optimales de la réussite et du développement du plus grand potentiel de chaque élève, jeune ou adulte.

Au service de ses élèves

Soulignons que la situation pandémique, l'augmentation importante de la clientèle et la pénurie de personnel comportent son lot d'enjeux avec lesquels le CSSDGS agit avec habileté et bienveillance. C'est en travaillant ensemble que nous réussissons à s'assurer que chacun de nos élèves ait accès à un enseignement de qualité.

Les actions réalisées pour accueillir les élèves dans des lieux stimulants et favorisant la socialisation et les apprentissages et les défis relevés pour faire face à la croissance de la clientèle et la mise en place des meilleures pratiques éducatives ne sont que quelques exemples mettant en lumière la collaboration entre toutes ces personnes permettant ainsi le rayonnement de l'organisation.

Orienté vers l'avenir

Nous savons que les équipes en place s'assurent de transmettre aux élèves le goût d'apprendre, d'être des citoyens responsables, actifs, engagés et compétents dans leur communauté et dans leur environnement. Par notre engagement, nous souhaitons faire de même.

À titre de présidente du CA, je suis à même de constater le dynamisme, le sens de l'innovation, la volonté et la grande expertise du CSSDGS. La mise en œuvre du PEVR, élaboré collectivement par les membres de la direction, les membres du personnel, les élèves et des partenaires, en est un exemple éloquent. L'implication de toutes les forces vives est sans conteste le gage de la réussite pour le développement du CSSDGS.

En agissant avec responsabilité, transparence et bienveillance

C'est à l'image de cette collaboration que les administrateurs mettent à profit leur expertise. C'est ainsi que nous sommes un CA uni qui a la capacité d'assister le CSSDGS dans son développement dans la communauté. C'est d'une seule et même voix que nous pourrons faire émerger toute la richesse et le haut potentiel nos élèves.

Pour ce faire, l'année 2020-2021 aura permis à tous les administrateurs de suivre la formation élaborée par le ministère de l'Éducation, d'adopter tous les encadrements nécessaires au bon fonctionnement d'une saine gouvernance et de consolider notre rôle d'administrateur.

Les prochaines pages vous permettront de constater tout le travail accompli. Je tiens à remercier tous les administrateurs d'être de fidèles alliés et d'avoir le souci constant de placer l'élève au cœur de nos priorités.

Michelle Morin

Les administrateurs du premier CA du CSSDGS de l'année 2020-2021 étaient :

ADMINISTRATEURS PARENTS

	Boucher, Patrick	Administrateur issu du district n° 1		Levasseur, Frédérick	Administrateur issu du district n° 4
	Lefebvre, Denis	Administrateur issu du district n° 2		Montreuil, Gilles	Vice-président Administrateur issu du district n° 5
	Morin, Michelle	Présidente Administratrice issue du district n° 3			

ADMINISTRATEURS MEMBRES DU PERSONNEL

	Bérubé, Nathalie	Administratrice issue des directions d'établissement		Bibeau, Marie-Josée	Administratrice issue du personnel d'encadrement
	Bélanger, Pamélie	Administratrice issue du personnel professionnel non enseignant		St-Arnaud, Carole	Administratrice issue du personnel de soutien
	Loiselle, Dominic	Administrateur issu du personnel enseignant		Champagne, Carole	Administratrice issue du personnel d'encadrement, sans droit de vote

ADMINISTRATEURS DE LA COMMUNAUTÉ

	Dubuc, Isabelle	Administratrice issue du milieu communautaire, sportif ou culturel		Pelletier, Yves	Administrateur ayant une expertise en matière financière ou comptable ou en gestion des ressources financières ou matérielles
	Gauthier-Pépin, Sandra	Administratrice âgée de 18 à 35 ans		Whelan, Karine	Administratrice issue du milieu municipal, de la santé, des services sociaux ou des affaires
	Lessard, Alexandre	Administrateur ayant une expertise en matière de gouvernance, d'éthique, de gestion des risques ou de gestion des ressources humaines			

MEMBRES DU PERSONNEL SUBSTITUTS

Drolet, Philippe Substitut à l'administrateur issu du personnel enseignant	Lajoie, Daniel Substitut à l'administratrice issue du personnel professionnel non enseignant
Trigo, Marie Substitut à l'administratrice issue du personnel d'encadrement	Rochette, Marie-Josée Substitut à l'administratrice issue des directions d'établissement

Merci à tous les administrateurs de leur engagement! Avec professionnalisme et grand intérêt, ils mettent leurs expertises au profit de notre organisation.

CODE D'ÉTHIQUE DES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ///

Pour l'année 2020-2021, aucune plainte n'a été traitée en vertu du code d'éthique du CA.

Il est possible de consulter le code d'éthique et de déontologie au : cssdgs.gouv.qc.ca/politiques-et-reglements.

STATISTIQUES DE PRÉSENCE AUX RENCONTRES ///

Dès leur entrée en fonction, les administrateurs ont travaillé à élaborer le règlement établissant le fonctionnement du CA du CSSDGS et les règles permettant à ses membres de participer aux séances à distance. Ce document a été adopté le 8 décembre 2020.

Présence des administrateurs du conseil d'administration aux rencontres

Le tableau ci-dessous fait état du nombre de rencontres et du taux de participation des administrateurs en 2020-2021 :

	Nombre de rencontres	Taux de participation des membres
Séances ordinaires	6	92,71 %
Séances de travail	1	81,25 %
Comité de vérification	3	100 %
Comité de gouvernance et d'éthique	3	100 %
Comité des ressources humaines	4	89 %

Après chacune des rencontres ordinaires, une séance de travail à huis clos permet aux administrateurs d'évaluer le fonctionnement de la rencontre, et ce, dans une perspective d'amélioration continue.

PRINCIPALES DÉCISIONS PRISES PAR LES ADMINISTRATEURS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ///

Pour la mise en œuvre de la nouvelle gouvernance

- Nominations : de la présidence et de la vice-présidence du CA, des administrateurs, des membres des comités de gouvernance et d'éthique, de vérification, des ressources humaines, consultatif du transport scolaire, d'étude relatif aux demandes de révision de décision et au comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage.
- Adoption du Règlement relatif au fonctionnement du CA.
- Adoption du processus de critères d'évaluation du CA.
- Adoption du code d'éthique et de déontologie des administrateurs du CA.
- Adoption de la Politique concernant la reddition de compte au CA en matière de délégation de pouvoirs.
- Adoption de la durée des mandats des administrateurs du CA.
- Adoption du processus d'évaluation de la Direction générale.

Pour assurer la qualité des services éducatifs qui répondent aux besoins de nos élèves

- Traitement de deux demandes de révision de décision.
- Adoption de la planification des besoins en espace (Plan québécois des infrastructures 2021-2031).
- Demandes de financement au MEQ pour des protocoles d'entente pour la nouvelle école Louis-Philippe-Paré relatifs à l'auditorium et aux infrastructures sportives extérieures, ainsi que le financement des travaux de la zone refuge.
- Adoption des demandes de changement de nom de deux centres de formation.
- Adoption du Plan triennal 2021-2024.
- Adoption des critères d'inscription 2021-2022.

Pour assurer une saine gestion des fonds publics

- Adoption du régime d'emprunt 2020-2021.
- Adoption de la structure administrative des cadres de service et hors cadres 2021-2022.
- Approbation des recommandations annuelles du comité de répartition des ressources (2021-2022) concernant : le budget des écoles et des centres, le budget du CSSDGS, les assurances du CSSDGS, la liste des projets à caractère physique, le service d'entretien ménager et de désinfection à exécution sur demande et de la planification annuelle des ressources informationnelles 2021-2022.

MANDATS DES DIVERS COMITÉS STATUTAIRES



En conformité avec l'article 193.1 de la LIP, le CA du CSSDGS doit instituer les comités suivants :

- Un comité de gouvernance et d'éthique;
- Un comité de vérification;
- Un comité des ressources humaines.

Les mandats confiés à ces comités consistent à assister le CA dans sa prise de décision par des recommandations appropriées concernant les mandats généraux prévus par la LIP et aux mandats spécifiques déterminés lors du bilan et de la première rencontre du comité.

Principaux sujets traités par le comité de gouvernance et d'éthique

- Projet de règlement sur les normes d'éthique et de déontologie applicables aux membres du CA d'un centre de services scolaire.
- Projet de règlement établissant le fonctionnement du CA du CSSDGS et établissant les règles permettant à ses membres de participer aux séances du CA à distance.
- Suivi des formations offertes par le MEQ aux membres des CA des centres de services scolaires et aux membres des conseils d'établissement.
- Élaboration des critères et modalités pour l'évaluation du fonctionnement du CA.

Principaux sujets traités par le comité des ressources humaines

- Processus de sélection des directions d'établissement.
- Processus d'évaluation de la directrice générale.
- Profil de compétences des directions et directions adjointes d'établissement.
- Programme de la relève des directions et directions adjointes d'établissement.

Principaux sujets traités par le comité de vérification

- Présentation du rapport et suivi des recommandations des auditeurs externes pour l'exercice financier 2019-2020.
- États financiers 2019-2020.
- Politique de répartition des ressources.
- Processus budgétaire 2021-2022.
- Plan annuel de gestion des risques en matière de corruption et de collusion dans les processus de gestion contractuelle.

ALLOCATIONS DE PRÉSENCE

///

Versement des allocations de présence

	Jetons de présence
Présidente du conseil d'administration	200,00 \$ par rencontre
Vice-président du conseil d'administration	150,00 \$ par rencontre
Administrateurs	100,00 \$ par rencontre
Montant global des jetons de présence	11 550,00 \$

DÉPENSES

///

Dépenses des administrateurs du CA

Les dépenses du CA en 2020-2021, incluant le versement des allocations de présence, ont été de 14 905,00 \$. Les autres dépenses correspondent à la contribution de l'employeur et aux frais de déplacement.

Dans le cadre de son PEVR 2018-2022, le CSSDGS a établi ses priorités jusqu'en 2023 afin de répondre aux besoins de ses écoles et de ses centres, en tenant compte des principaux enjeux auxquels il est confronté ainsi que les caractéristiques et les attentes du milieu qu'il dessert.

Ainsi, au CSSDGS, nous plaçons les élèves, jeunes et adultes, et toute la clientèle qui bénéficie de nos services, au cœur de nos préoccupations et de nos actions afin que chacun développe son plein potentiel. Nous aspirons à ce qu'ils deviennent des citoyens responsables et compétents, capables de s'adapter au monde dans lequel ils évolueront, soit celui du 21^e siècle.

Étant donné le contexte de la pandémie, le régime pédagogique a été modifié : il n'y a pas eu d'examen du MEQ et les évaluations de fin d'année ont été ajustées dans le respect des apprentissages essentiels des programmes d'études. De plus, deux bulletins complets au lieu des trois habituels ont été transmis aux élèves.

Orientations, axes d'intervention et objectifs

Pour soutenir la réussite éducative de tous nos élèves et pour qu'ils puissent atteindre leur plein potentiel, la démarche que nous avons effectuée nous a permis de dégager trois orientations. Pour chaque orientation, nous avons identifié des axes d'intervention et des objectifs d'amélioration.

Nous vous invitons à consulter notre PEVR : cssdgs.gouv.qc.ca/PEVR



AGIR TÔT ET SOUTENIR L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE



FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT
D'UNE CULTURE DE COLLABORATION
ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE
DE CHACUN



DÉVELOPPER DES MILIEUX
DE VIE QUI FAVORISENT
L'ENGAGEMENT SCOLAIRE
DE TOUS LES ÉLÈVES

Voici les éléments marquants de l'année 2020-2021 :

ORIENTATIONS DU PEVR

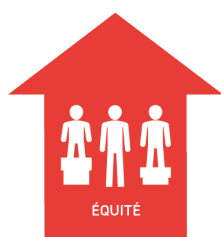


En lien avec la 1^{re} orientation du PEVR, *Agir tôt et soutenir l'élève tout au long de son parcours scolaire* :



Plus de 95 % des élèves du préscolaire réussissent, et ce, pour chacune des compétences tant chez les garçons que chez les filles. Une attention particulière doit être portée envers les garçons qui présentent plus de difficultés, notamment en ce qui concerne la compétence « Communiquer oralement ».

Nous pouvons constater que les garçons ont dépassé la cible de 89 % de réussite en écriture de la 4^e année du primaire. Pour l'année scolaire 2020-2021, ce taux a même été dépassé pour atteindre 90,1 %, le taux de progression chez les garçons poursuit son évolution. La cible a toutefois été atteinte deux ans plus tôt que prévu.



La réussite éducative de nos élèves à risque ou ayant un plan d'intervention demeure un enjeu important et plusieurs actions ont été mises de l'avant pour les soutenir.

Relativement aux données de 2019-2020, nous constatons que 58 % des EHDA obtiennent un diplôme ou une qualification. Ce faisant, la cible que nous avons fixée à 51 % a été dépassée de 7 %.

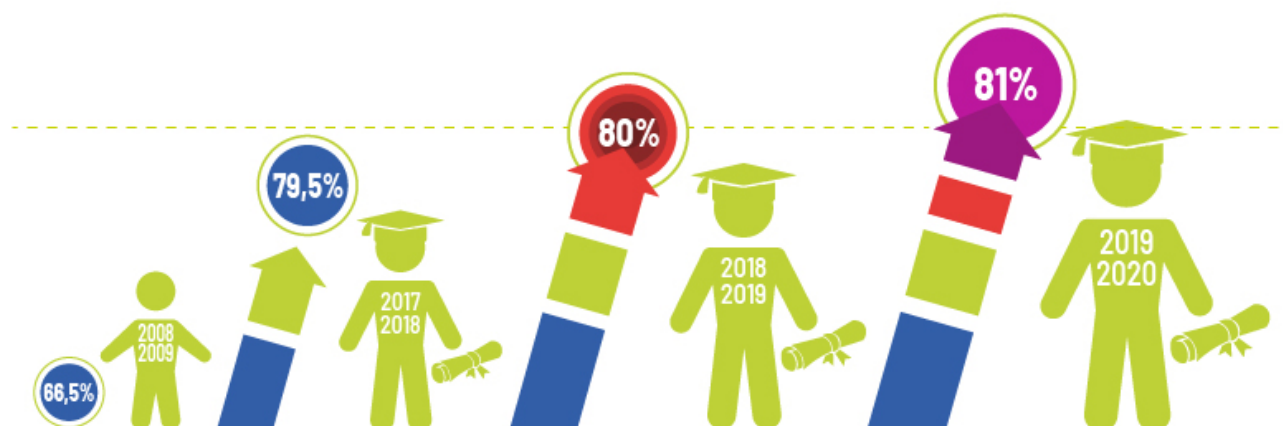
Malgré ce résultat, nous devons poursuivre notre travail afin de continuer sur cette belle lancée et améliorer encore davantage la réussite éducative de ces élèves.



Toutes ces actions nous permettent de célébrer l'augmentation du taux global de diplomation et de qualification de nos élèves qui atteint maintenant 81 %.

Cette donnée importante et significative confirme que nos élèves atteignent leur plein potentiel par leurs efforts, mais aussi par le soutien de toutes nos équipes-écoles, tout au long du parcours scolaire du jeune, de l'enseignement du préscolaire jusqu'à la diplomation et la certification. Cela permet également de constater tout le chemin parcouru par le CSSDGS au fil des années!

*Le taux de diplomation et de qualification des élèves du secondaire du CSSDGS :
en constante progression!*





Concernant l'actualisation de notre 2^e orientation, *Favoriser le développement d'une culture de collaboration et développer l'expertise* de chacun, notons que le CSSDGS a su mobiliser plus de 15 représentants d'organismes de différents horizons et est en train d'instaurer une véritable culture de collaboration avec ses partenaires, ainsi nommé le Chantier de l'immigration. Dans le cadre des travaux relatifs, le Chantier a obtenu, par l'entremise de la MRC de Roussillon, le financement du MIFI pour l'embauche d'une chargée de projet en immigration afin de compléter le portrait des immigrants du territoire. Cette personne est en poste depuis le mois de mai 2021.

Poursuite de la mise en œuvre des pratiques collaboratives notamment le travail des communautés d'apprentissage professionnelles.

En 2020-2021, une attention particulière a été portée aux parents issus de l'immigration. Des efforts ont été déployés afin que des outils d'accompagnement leur soient diffusés, notamment pour l'utilisation des technologies lorsqu'une classe bascule en mode virtuel.



S'inscrivant dans la 3^e orientation, *Développer des milieux de vie qui favorisent l'engagement scolaire de tous les élèves*, il est à noter que le contexte pandémique a nécessité une intensification des actions liées au bien-être des élèves. De nombreuses ressources et capsules ont été mises à la disposition des établissements.

PARTENARIATS



En collaboration avec huit municipalités du territoire du CSSDGS, 55 élèves ont participé à un camp pédagogique ludique pour nos élèves immigrants et allophones du primaire.

Des élèves du secondaire issus de l'immigration ou allophones ont aussi pu participer à un camp pédagogique lors de la période estivale afin de maintenir et bonifier leurs compétences langagières.

Le Comité régional contre l'intimidation et la violence, a créé un guide « Mon pouvoir sur l'intimidation » destiné aux parents d'enfants de 6 à 17 ans afin de faire face à l'intimidation avec bienveillance. Ce guide est gratuit et vise à soutenir nos familles face à cette problématique. Le guide pour les parents [*Mon pouvoir sur l'intimidation*](#), est disponible au benado.org.

Tout au long de l'année scolaire, le CSSDGS a pu compter sur les organismes communautaires, les corps policiers, le Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest (CISSMO), pour venir en aide à nos milieux, dans l'organisation d'ateliers thématiques, l'enseignement des comportements positifs attendus et concernant les cadres légaux, entourant les axes ciblés du plan d'action concerté pour prévenir et traiter l'intimidation.



Dans la foulée de la démarche d'actualisation du plan triennal du CSSDGS amorcée afin d'optimiser l'offre des services en formation générale aux adultes, c'est sous l'appellation Centre de formation générale aux adultes des Grandes-Seigneuries que l'on peut retrouver tous les services offerts dans les sept édifices situés partout sur le territoire du CSSDGS. De plus, le Centre de formation Compétence-de-la-Rive-Sud est devenu le Centre de formation professionnelle à La Prairie.

ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE ///



En janvier 2021, à la demande du MEQ, le CSSDGS a entrepris de vérifier l'état de la ventilation dans les locaux des établissements de son territoire en procédant à une opération visant à mesurer le taux de concentration de dioxyde de carbone (CO₂). Par souci de transparence, une nouvelle page Web a été créée afin d'y présenter l'ensemble de ce dossier stratégique : cssdgs.gouv.qc.ca/ventilation-qualite-air.

De même, au cours de l'année 2020-2021, le CSSDGS a poursuivi l'opération d'analyse de la concentration de plomb dans l'eau de tous ses établissements, à l'instar de toutes les écoles de la province du Québec. Cette démarche a été réalisée à la demande du MEQ et vise également à mettre en place les correctifs nécessaires, le cas échéant. Ce dossier se poursuit et il est possible de suivre son évolution au cssdgs.gouv.qc.ca/plomb.

SOUTIEN AUX PARENTS ET ACCOMPAGNEMENT DES ÉLÈVES ///



Pour la semaine de la relâche scolaire, 10 services de garde d'urgence ont été ouverts au sein de nos établissements. Ces équipes dévouées ont contribué largement à aider les familles dont les parents devaient assurer les services essentiels à continuer de mettre à profit leurs expertises. Nous les remercions chaleureusement!

En ayant le souci constant de transmettre les informations aux parents de nos élèves, à nos élèves adultes et à nos équipes, ce sont près d'une trentaine de communications que nous avons envoyées aux parents et à nos élèves, alors qu'il y en a eu plus d'une quinzaine spécifique aux membres du personnel. Celles-ci visaient à permettre à chacun de connaître l'évolution de la situation de la COVID-19 au fur et à mesure et d'être au courant des adaptations nécessaires pour les élèves et au sein de nos établissements. Nous avons pu compter de manière toute naturelle sur la collaboration de toutes les équipes-écoles et des services du CSSDGS à cet effet.

Comme pour l'année précédente, malgré les limites des balises de la Santé publique, nos équipes-écoles ont organisé une foule d'activités toutes plus ingénieuses les unes que les autres à la fin de l'année 2020-2021, afin de souligner les passages importants que sont notamment ceux de la petite enfance et de l'aube de l'âge adulte. Des visites d'école ont été organisées de manière virtuelle, des activités de remise de diplômes ont été mises sur pied. Nos équipes ont une fois de plus usé d'habileté pour marquer la fin de ces parcours si importants.



Au début de l'année scolaire 2020-2021, une annonce a été faite à l'école Pierre-Bédard, par la ministre de l'Enseignement supérieur et députée de Sanguinet, M^{me} Danielle McCann, au sujet du projet d'agrandissement de cette école.

Au cours de l'année 2020-2021, trois chantiers importants ont pris fin, soit ceux des écoles Saint-Viateur-Clotilde-Raymond à Saint-Rémi, Gérin-Lajoie à Châteauguay et Saint-René à Mercier.

Le coup d'envoi aux travaux de l'école Louis-Philippe-Paré et de la nouvelle école de Léry a aussi été donné en présence du ministre de l'Éducation, M. Jean-François Roberge, et des représentants de la Société québécoise des infrastructures, en juin 2021.

Dans la foulée de tous ces travaux, nos équipes veillent à informer tant les parents de nos élèves que les membres du personnel et les citoyens des changements pouvant avoir cours au sein des établissements.

Pour suivre l'évolution de tous les chantiers en cours, rendez-vous au cssdgs.gouv.qc.ca/info-travaux.

Afin de faciliter la mise en œuvre des chantiers majeurs qui se déroulent sur le territoire du CSSDGS, un comité de pilotage appelé Bureau de coordination des ajouts d'espaces a été mis sur pied. Rassemblant des représentants de chacun des services administratifs impliqués dans ces chantiers, les rencontres de suivi permettent une économie de temps et une gestion encore plus efficace des suivis auprès de tous.



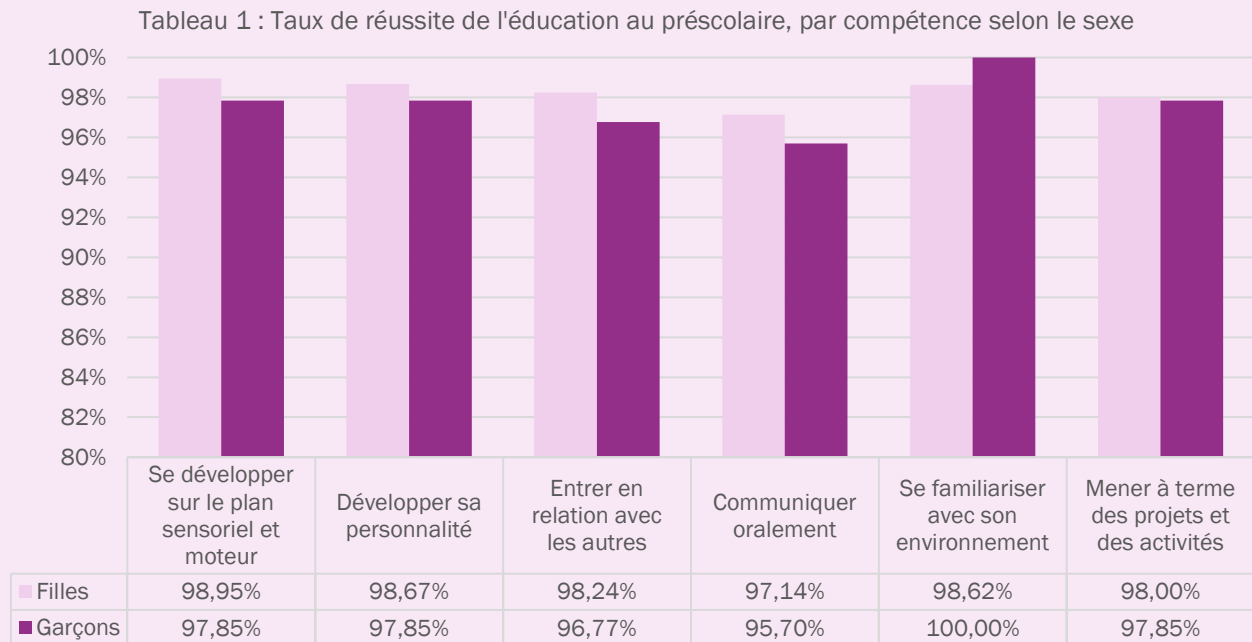
Images conceptuelles à titre indicatif seulement. Le résultat final pourrait différer.

ORIENTATION 1

AGIR TÔT ET SOUTENIR L'ÉLÈVE TOUT AU LONG DE SON PARCOURS SCOLAIRE

AXE	OBJECTIF
Dépister et intervenir tôt	Annuellement, que toutes les écoles mettent en place une démarche de dépistage et d'intervention précoce pour les élèves de l'enseignement préscolaire et du 1 ^{er} cycle du primaire.

ÉTAT DE SITUATION



Source : Lumix

SITUATION DE DÉPART

En 2017, selon les résultats de l'EQDEM, 28,4 % des enfants commençaient leur scolarité en présentant une vulnérabilité dans au moins l'un des domaines de développement suivants :

- Santé physique et bien-être;
- Compétences sociales;
- Maturité affective;
- Développement cognitif et langagier;
- Habiletés de communication et connaissances générales.

De plus, cette étude nous indique que le taux des vulnérabilités chez les garçons est supérieur de 14 points de % comparativement à celui des filles.

En 2021, le MEQ a créé un sondage pour fins de suivi de la cohorte de 2017. Les parents ont été invités à répondre à un questionnaire sur leur enfant et sur la vie de famille.

CONSTATS	ACTIONS MISES DE L'AVANT
ZONE DE PERFORMANCE • Les taux de réussite des compétences des enfants à l'éducation préscolaire sont élevés.	• Depuis 2018, mise en place d'un comité de travail de la petite enfance réunissant les partenaires du CSSDGS. Les rencontres ont permis aux partenaires et aux membres du CSS de partager, de se concerter, de se mobiliser autour des enjeux et des préoccupations liés au passage à l'école. Malgré le contexte pandémique, trois rencontres ont pu avoir lieu de

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

- Les élèves présentent une plus grande vulnérabilité pour les compétences « Entrer en relation avec les autres » et « Communiquer oralement ». La vulnérabilité est nettement plus marquée chez les garçons.
- Les taux de réussite sont moins élevés pour les garçons et pour la compétence « Communiquer oralement ».
- Une plus grande proportion de garçons a obtenu la cote C (l'élève se développe avec certaines difficultés au regard de la compétence visée), et ce, dans les différentes compétences.

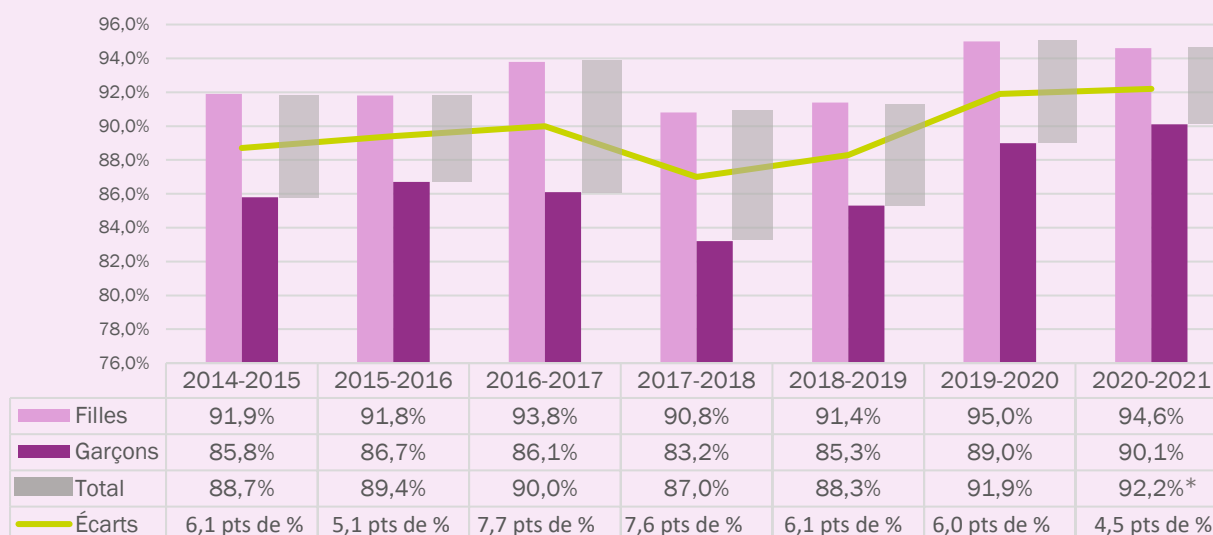
manière virtuelle et ont donné l'occasion d'arrimer les actions planifiées sur le territoire en matière de soutien aux familles.

- Accompagnement de 12 écoles dans l'implantation de leur comité de transition permettant aux équipes-écoles de travailler avec les partenaires du milieu. Pendant l'année 2020-2021, considérant le contexte pandémique, seulement six écoles ont maintenu leur comité. La plupart des écoles ont concentré leurs efforts à mettre en place des activités de transition adaptées au contexte sanitaire.
- Poursuite du programme Passe-Partout et de la collaboration avec les partenaires du CISSMO afin d'identifier les élèves présentant des besoins particuliers afin d'intervenir le plus tôt possible et d'offrir le soutien nécessaire à une intervention précoce.
- Mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles à l'éducation préscolaire dans neuf écoles.
- Lors des rencontres collaboratives multidisciplinaires des professionnels du CSS, une vision commune du dépistage a été présentée mettant l'accent sur l'importance de l'observation dans le jeu comme moyen privilégié de dépistage à l'éducation préscolaire.
- Partage et diffusion de pratiques efficaces en petite enfance.

AXE	OBJECTIFS
Soutenir la maîtrise de la langue française	1. Annuellement, maintenir au-dessus de 90 % le taux de réussite des élèves à l'épreuve ministérielle d'écriture de la 4 ^e année du primaire en améliorant notamment la réussite des garçons en portant le taux de réussite à 89 % d'ici 2022.

ÉTAT DE SITUATION

Tableau 2 : Taux de réussite des élèves du primaire – 4^e année à l'épreuve d'écriture



*Le total représente la moyenne pondérée selon le nombre de filles et de garçons.

Source : Lumix

Note : à la suite de la modification du régime pédagogique, les résultats de 2019-2020 et 2020-2021 concernent les taux de réussite de la compétence puisqu'il n'y a pas eu d'épreuves obligatoires, en raison des circonstances exceptionnelles de la pandémie de la COVID-19.

CONSTATS	ACTIONS MISES DE L'AVANT
ZONES DE PERFORMANCE - Le taux de réussite des élèves est en progression depuis les quatre dernières années. - On remarque une hausse des taux de réussite chez les garçons. ZONE DE VULNÉRABILITÉ - On remarque une baisse entre l'année 2019-2020 et 2020-2021 chez les filles.	- Accompagnement de toutes les équipes-écoles dans l'élaboration de la planification globale des apprentissages par niveau/par matière selon les trois modalités d'enseignement suivantes : à distance, en présence et en hybride. - Accompagnement dans le déploiement du modèle de la réponse à l'intervention d'un système de soutien à paliers multiples (RAI/SSPM) dans tous les établissements afin de répondre aux besoins des élèves. L'accent a été mis sur le rattrapage, la mise à niveau et le soutien psychosocial. - Poursuite de la mise en place des communautés d'apprentissage professionnelles en français dans 33 écoles, dont 13 écoles avec une priorité en écriture. - Accompagnement des enseignants des groupes réguliers et adaptés autour des ateliers de lecture et d'écriture au primaire. - Expérimentation d'un projet pilote de mentorat en littératie au primaire afin de soutenir en salle de classe la mise en œuvre de pratiques efficaces. - Accompagnement et formations autour du jugement professionnel dans le cadre d'évaluation des apprentissages. - Mise en place d'une équipe mobile en orthophonie pour assurer un accès aux services en orthophonie et soutenir les apprentissages des élèves, en collaboration avec les enseignants. - Accompagnement et codéveloppement des orthopédagogues, en lien avec la différenciation pédagogique, le jugement professionnel et les meilleures pratiques. - Le contexte pandémique est venu accélérer l'accès universel à la technologie et faciliter ainsi la différenciation pédagogique, incluant un accès plus rapide à des outils technopédagogiques.

AXE	OBJECTIF
Soutenir la maîtrise de la langue française	2. Contribuer à rehausser et à maintenir les compétences en littératie de la population adulte située sur le territoire du centre de services scolaire.

ÉTAT DE SITUATION

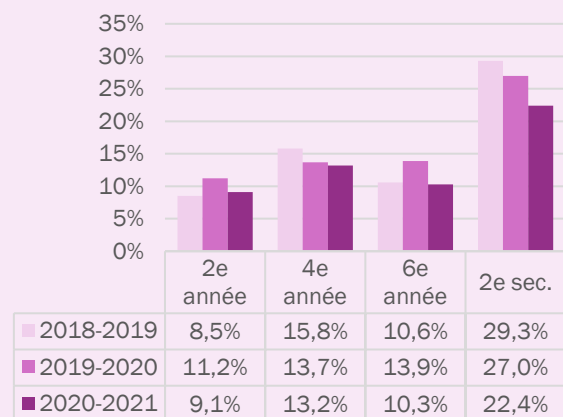
La mise en place d'actions pour maintenir et rehausser la littératie de la population adulte située sur notre territoire a été reportée à l'année 2021-2022 en raison du contexte pandémique.

AXE	OBJECTIFS
Soutenir les élèves à risque en intervenant rapidement	D'ici 2022, diminuer le pourcentage d'élèves ayant un taux de réussite de 65 % et moins au bilan en lecture, en écriture et en mathématique. Pour les élèves de 6^e année du primaire, diminuer de 5 points de % la proportion d'élèves qui ont 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique. Pour les élèves de 2^e secondaire, diminuer de 5 points de % la proportion d'élèves qui ont 65 % et moins en lecture, en écriture et en mathématique.

ÉTAT DE SITUATION

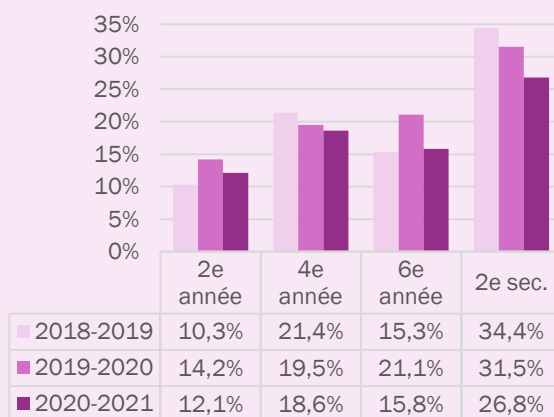
Pourcentage d'élèves ayant un taux de 65 % et moins au bilan de fin d'année pour les élèves de 2^e, 4^e et 6^e année du primaire et 2^e secondaire en :

Tableau 3a : Français



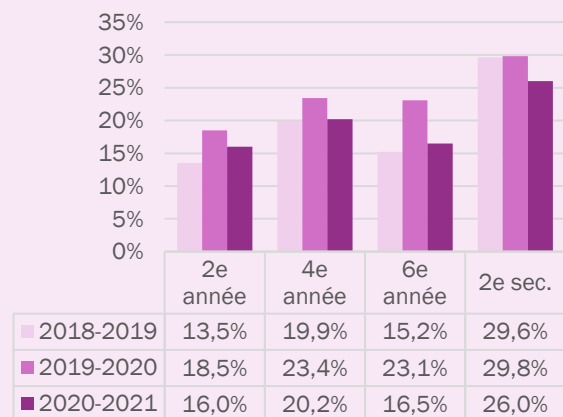
Source : Lumix

Tableau 3b: Lecture



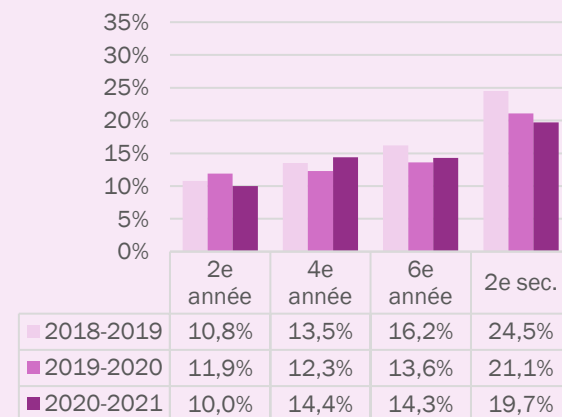
Source : Lumix

Tableau 3c : Écriture



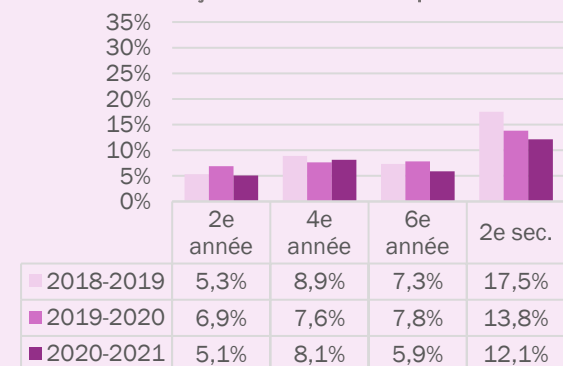
Source : Lumix

Tableau 3d : Mathématique



Source : Lumix

Tableau 3e: Français et en mathématique



Source : Lumix

CONSTATS

ZONES DE PERFORMANCE

Le nombre d'élèves à risque de la 2^e secondaire est en diminution constante en lecture, en écriture et en mathématique.

En comparaison avec l'année 2019-2020, le nombre d'élèves à risque :

- De la 2^e année est en diminution en lecture, en écriture et en mathématique.
- De la 4^e année est en diminution en lecture et en écriture.
- De la 6^e année est en diminution en lecture et en écriture.
- Diminution des élèves à risque dans les deux matières en 2^e et 6^e année primaire et en 2^e secondaire.

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

- Comparativement à la donnée de départ de 2018-2019, le taux d'élèves à risque au primaire en écriture augmente pour tous les niveaux et en mathématique, pour les élèves de 4^e année.
- Lors du passage primaire vers le secondaire, on remarque une augmentation significative du pourcentage d'élèves à risque, particulièrement en écriture et en lecture.

ACTIONS MISES DE L'AVANT

- Accompagnement de toutes les équipes-écoles dans l'élaboration de la planification globale des apprentissages par niveau/par matière selon les trois modalités d'enseignement suivantes : à distance, en présence et en hybride.
- Accompagnement dans le déploiement de la RAI/SSPM dans tous les établissements afin de répondre aux besoins des élèves. L'accent a été mis sur le rattrapage, la mise à niveau et le soutien psychosocial.
- Implantation du modèle de conseiller pédagogique systémique afin de maximiser le soutien relatif à la mise en place d'interventions inspirées par la recherche.
- Le contexte pandémique a accéléré la diffusion plus dynamique des pratiques efficaces auprès des enseignants par des formations en ligne (TEAMS) ou asynchrones (notamment avec des contenus disciplinaires, les portraits des apprentissages, le soutien aux élèves en difficulté, l'évaluation et la différenciation pédagogique).
- Mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles dans les établissements favorisant le renforcement des apprentissages de tous les élèves ainsi que la diminution des écarts.

AXE

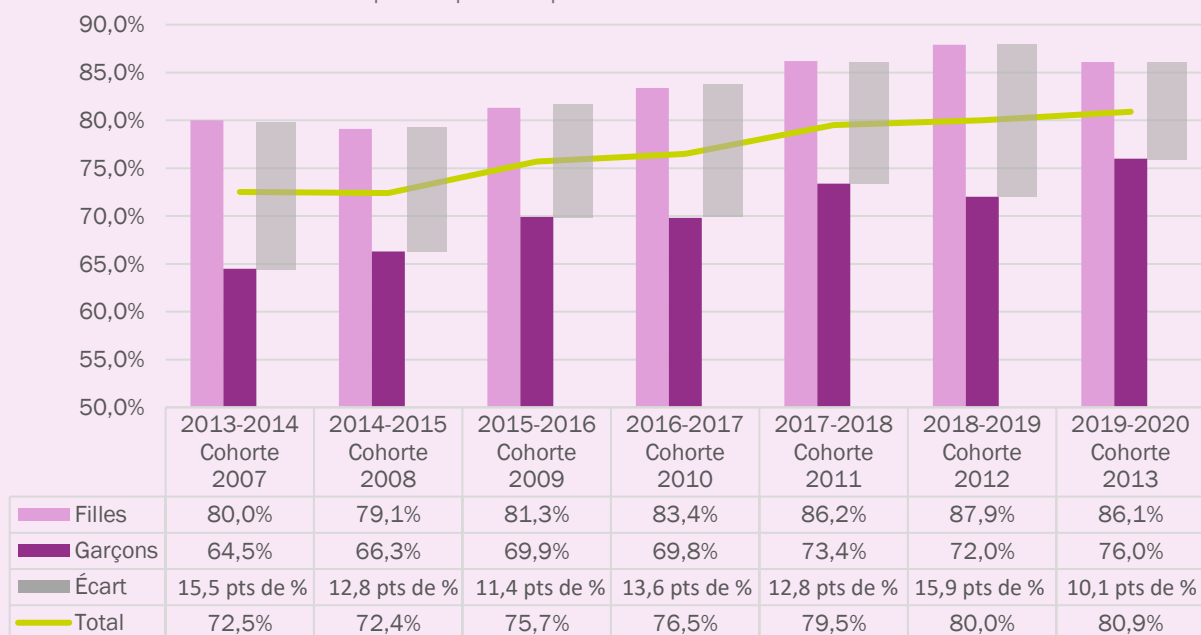
Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des garçons

OBJECTIF

D'ici 2022, augmenter à 74 % le taux de diplomation et de qualification des garçons avant l'âge de 20 ans.

ÉTAT DE SITUATION

Tableau 4 : Taux de diplomation et de qualification des filles et des garçons, sept ans après leur première année au secondaire



Source : MEQ

CONSTATS

ZONES DE PERFORMANCE

- Augmentation du taux de diplomation et de qualification des garçons de 4 points de % entre les cohortes de 2012 et 2013.
- Diminution de l'écart de 5,8 points de % entre les filles et les garçons des cohortes de 2012 et 2013.
- Augmentation du taux de diplomation et de qualification de 0,9 point de % pour les élèves de la cohorte de 2013, comparativement à celle de 2012.

ZONE DE VULNÉRABILITÉ

- Bien que l'écart diminue entre les filles et les garçons au fil des ans, nous poursuivons nos efforts afin de le réduire davantage.

ACTIONS MISES DE L'AVANT

- Plusieurs écoles ont priorisé des actions pour soutenir la réussite des garçons dans leur plan d'action du projet éducatif.
- Expérimentation d'un projet pilote de mentorat en littératie au primaire afin de soutenir en salle de classe la mise en œuvre de pratiques efficaces.
- Poursuite des communautés d'apprentissage professionnelles dans les écoles.
- Des formations sur les portraits de groupes ont été offertes aux écoles afin de les soutenir dans le monitoring des résultats.
- Collaboration avec l'Université du Québec à Montréal en lien avec la qualité des interactions enseignants-élèves dans les classes flexibles.

AXE

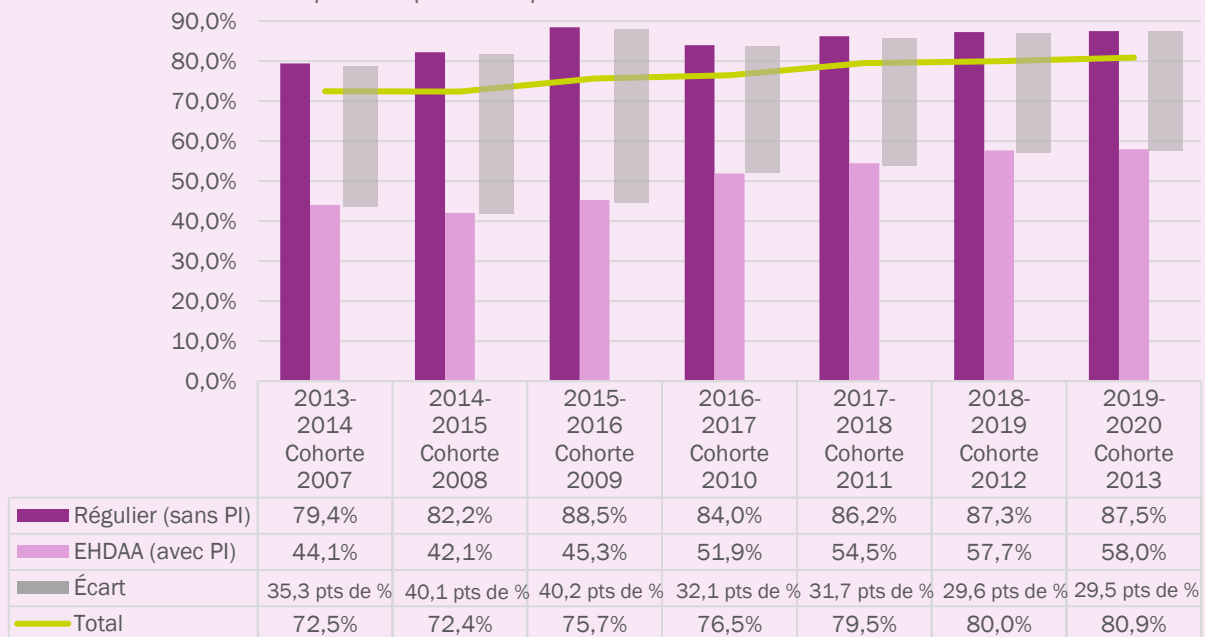
OBJECTIF

Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des élèves ayant un plan d'intervention

D'ici 2022, augmenter à 51 % le taux de diplomation et de qualification des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) ayant un plan d'intervention (PI) avant l'âge de 20 ans.

ÉTAT DE SITUATION

Tableau 5 : Taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA, sept ans après leur première année au secondaire



Source : MEQ

CONSTATS

ZONES DE PERFORMANCE

- Depuis la cohorte de 2007, le taux de diplomation et de qualification des EHDA (avec PI) a augmenté de 13,9 points de %.
- Augmentation du taux de diplomation et de qualification des élèves HDAA ayant un PI de 0,3 point de % comparativement à ceux de la cohorte de 2012.

ZONE DE VULNÉRABILITÉ

- La qualification et la diplomation des élèves HDAA avec un plan d'intervention demeurent une grande vulnérabilité malgré l'atteinte de l'objectif du PEVR.

ACTIONS MISES DE L'AVANT

- Poursuite de l'accompagnement et de la formation sur la démarche des plans d'intervention.
- Tous les conseillers pédagogiques ont reçu la formation afin d'être en mesure de soutenir l'ensemble des milieux et d'offrir de l'accompagnement.
- Accompagnement dans le déploiement de la RAI/SSPM dans tous les établissements afin de répondre aux besoins des élèves. L'accent a été mis sur le rattrapage, la mise à niveau et le soutien psychosocial.
- Accompagnement des élèves vulnérables (mesure gouvernementale relative au tutorat) au secondaire.
- Implantation du programme d'entraînement à la socialisation et à la communication chez les adolescents : langage et développement au sein de groupes adaptés de trois écoles secondaires auprès des élèves présentant des difficultés avec la communication sociale.
- Poursuite des formations offertes auprès des enseignants du secondaire de plusieurs groupes adaptés afin de poursuivre l'implantation du continuum en mathématique.

AXE

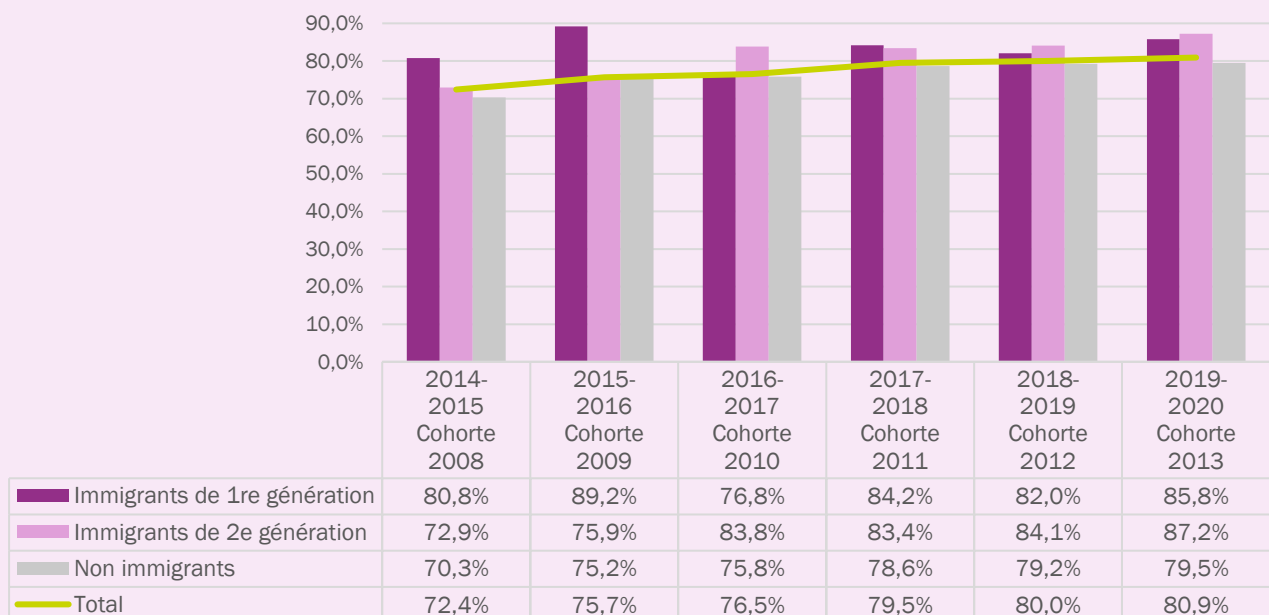
Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des élèves issus de l'immigration

OBJECTIF

D'ici 2022, augmenter à 82 % le taux de diplomation et de qualification des élèves immigrants de deuxième génération avant l'âge de 20 ans.

ÉTAT DE SITUATION

Tableau 6 : Taux de diplomation et de qualification des élèves issus de l'immigration, sept ans après leur première année au secondaire



Source : MEQ

CONSTATS

ZONES DE PERFORMANCE

- La mobilisation de nos partenaires et de notre personnel autour de l'apprentissage de la langue chez nos élèves issus de l'immigration et allophones.
- Augmentation du taux de diplomation et de qualification de nos élèves immigrants de première génération de 3,8 points de % comparativement à celui de la cohorte de 2012.
- Augmentation du taux de diplomation et de qualification de nos élèves immigrants de deuxième génération de 3,1 points de % comparativement à celui de la cohorte de 2012.

ZONE DE VULNÉRABILITÉ

- Malgré l'atteinte de la cible, l'intégration sociale demeure une vulnérabilité.

ACTIONS MISES DE L'AVANT

- Accompagnement et formations personnalisés auprès des équipes-écoles ou des familles par l'agent de soutien aux collaborations écoles-familles immigrantes.
- Mise en place du comité Vivre-ensemble dans trois écoles pilotes.
- Mise en place d'un protocole d'accueil pour les élèves issus de l'immigration.
- Formation et accompagnement des enseignants pour le soutien à l'intégration linguistique scolaire et sociale (ILSS).
- Pour maximiser l'apprentissage du français, 14 élèves issus de l'immigration ont participé à un camp pédagogique et 55 élèves du primaire ont participé à un camp pédagogique ludique organisé en collaboration avec huit municipalités de notre territoire.
- Traduction d'outils dans plusieurs langues, permettant de soutenir les parents ne parlant pas français dans le contexte d'enseignement hybride (situation pandémique).

AXE

Assurer l'équité entre les différents groupes d'élèves en soutenant la réussite des élèves issus de milieux défavorisés et de milieux intermédiaires

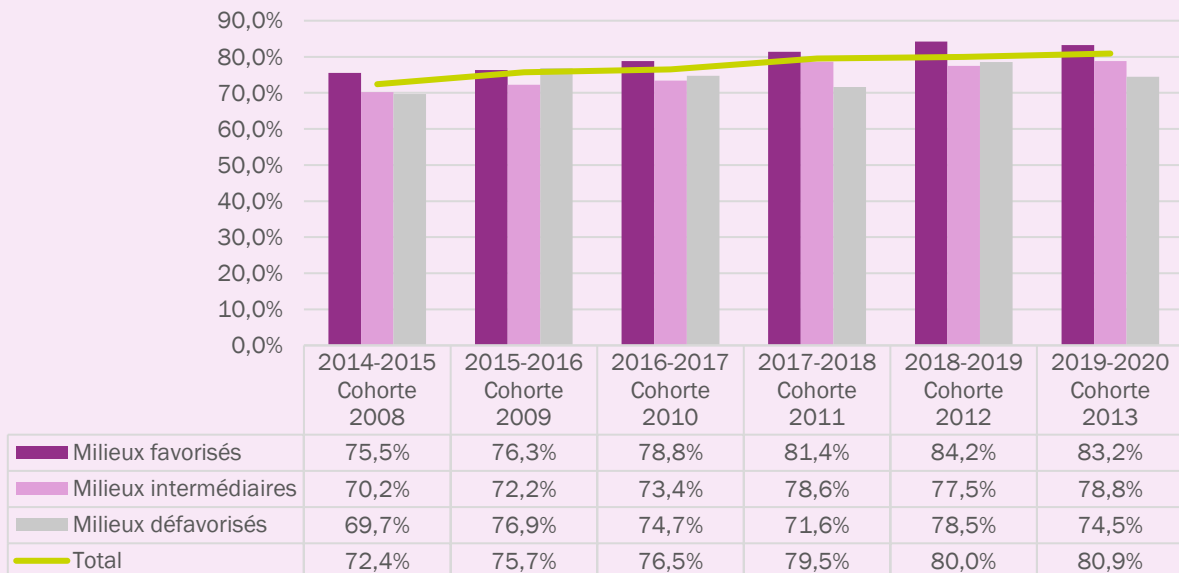
OBJECTIFS

D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux défavorisés, dont l'indice de milieu socioéconomique (IMSE) se situe entre 8 et 10 avant l'âge de 20 ans.

D'ici 2022, augmenter à 76 % le taux de diplomation et de qualification des élèves issus de milieux intermédiaires, dont l'IMSE se situe entre 4 et 7 avant l'âge de 20 ans.

ÉTAT DE SITUATION

Tableau 7 : Taux de diplomation et de qualification des élèves selon leur milieu, sept ans après leur première année au secondaire



Source : MEQ

CONSTATS

ZONES DE PERFORMANCE

- Augmentation de 0,9 point de % pour les élèves de la cohorte de 2013, comparativement à celle de 2012.
- Augmentation de 1,3 point de % du taux de diplomation et de qualification de nos élèves en milieux intermédiaires comparativement à ceux de la cohorte de 2012.

ZONES DE VULNÉRABILITÉ

- Diminution de 4 points de % du taux de diplomation et de qualification de nos élèves en milieux défavorisés comparativement à ceux de la cohorte de 2012.
- Diminution de 1 point de % du taux de diplomation et de qualification de nos élèves en milieux favorisés comparativement à ceux de la cohorte de 2012.

ACTIONS MISES DE L'AVANT

- Accompagnement de toutes les équipes-écoles dans l'élaboration de la planification globale des apprentissages par niveau/par matière selon les trois modalités d'enseignement suivantes : à distance, en présence et en hybride.
- Accompagnement dans le déploiement de la RAI/SSPM dans tous les établissements afin de répondre aux besoins des élèves. L'accent a été mis sur le rattrapage, la mise à niveau et le soutien psychosocial.
- Le contexte pandémique a nécessité une attention particulière sur le soutien aux élèves de milieux défavorisés favorisant le développement professionnel au regard des besoins de ces élèves.
- Poursuite de la mise en place du cadre du tutorat au secondaire.
- Accompagnement des élèves vulnérables (mesure du tutorat) dans tous les établissements.
- Poursuite de la communauté d'apprentissage professionnelle en français entre les enseignants du primaire et du secondaire.

AXE

Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation et la qualification

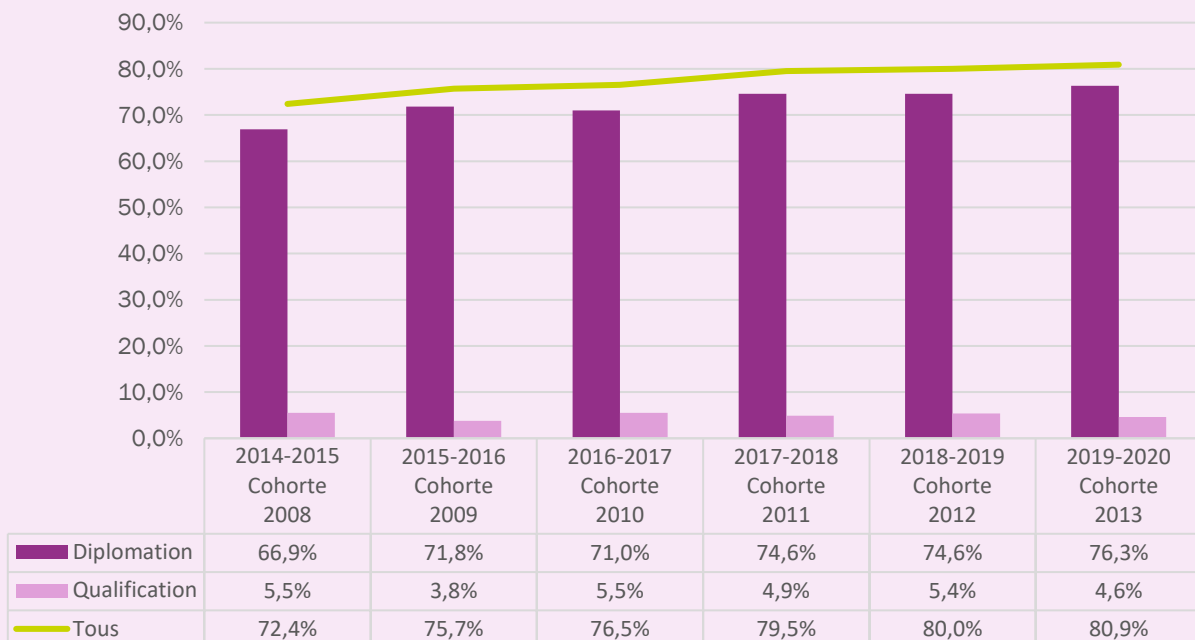
OBJECTIFS

D'ici 2022, augmenter à 77 % la proportion des élèves titulaires d'un premier diplôme avant l'âge de 20 ans, soit un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP).

D'ici 2022, augmenter à 80 % le taux de diplomation et de qualification des élèves avant l'âge de 20 ans.

ÉTAT DE SITUATION

Tableau 8 : Taux de diplomation et de qualification des élèves de moins de 20 ans, sept ans après leur première année au secondaire



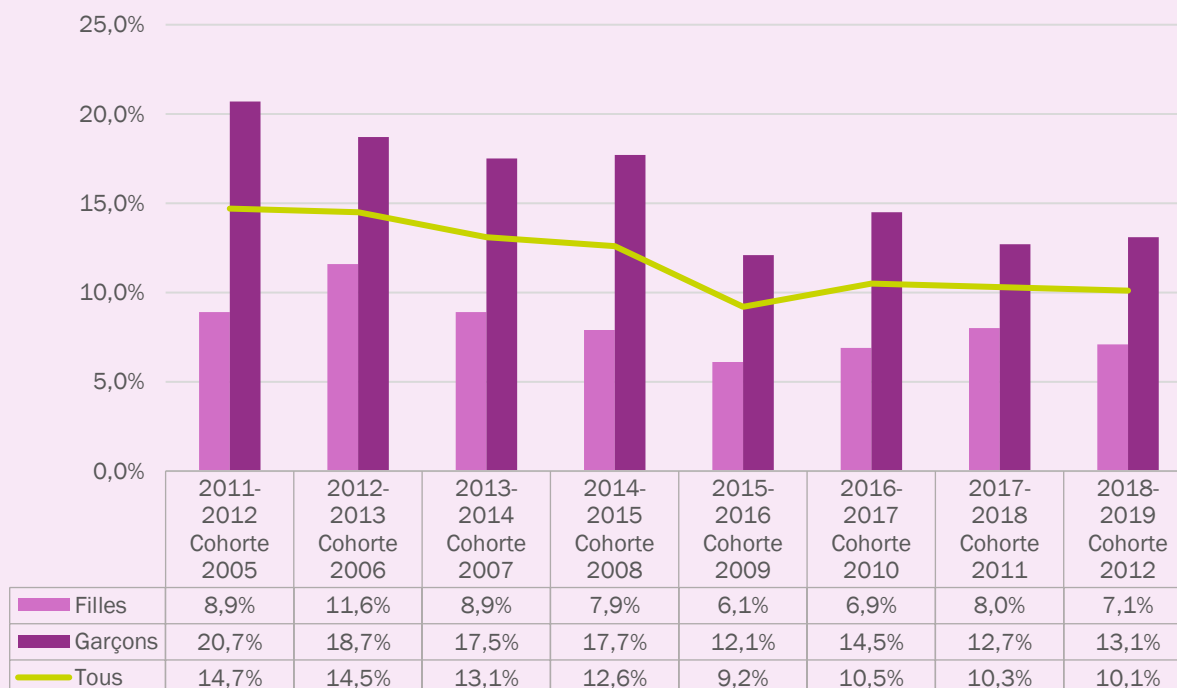
Source : MEQ

CONSTATS	ACTIONS MISES DE L'AVANT
ZONES DE PERFORMANCE - Nous constatons une progression annuelle du taux de qualification et de diplomation. - Les taux de diplomation et de qualification ont augmenté de 8,5 points de % entre les cohortes de 2008 et de 2013. - Augmentation de 1,7 point de % du taux de diplomation comparativement à celui de 2012. ZONE DE VULNÉRABILITÉ - Malgré l'atteinte de la cible, 19,1 % de nos élèves n'obtiennent pas leur diplôme d'études secondaires ou une qualification avant l'âge de 20 ans.	- Poursuite du <i>Programme intégré secondaire – professionnel – collégial</i> (PISPC) à l'école Louis-Philippe-Paré et de l'École de formation professionnelle de Châteauguay au volet informatique. - Poursuite de l'offre de service aux élèves en formation à distance aux adultes (FADA). - Mise en place d'un protocole d'accueil en formation professionnelle pour les élèves à risque. - Accompagnement des élèves vulnérables (mesure du tutorat) dans tous les établissements. - Accompagnement et formation des enseignants sur le continuum en mathématique au parcours de formation axée sur l'emploi (FPT et FMS) afin de soutenir le développement des élèves pour favoriser la poursuite de leur parcours vers un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou poursuivre en formation générale aux adultes (FGA). - Partenariat entre les CSS de la Montérégie pour développer une offre de service de cours d'été en ligne pour s'assurer que tous nos élèves aient accès à ce service autant en présentiel qu'en virtuel.

AXE	OBJECTIF
Élaborer des parcours diversifiés pour soutenir la persévérance et mener nos élèves vers la diplomation et la qualification	D'ici 2022, diminuer de 3 % la proportion d'élèves qui quittent l'école ou le centre sans certification ni diplomation.

ÉTAT DE SITUATION

Tableau 9 : Taux de sorties sans diplôme ni qualification parmi les sortants en formation générale des jeunes



Source : MEQ

CONSTATS	ACTIONS MISES DE L'AVANT
ZONES DE PERFORMANCE - Le taux de sortants sans diplôme ni qualification des garçons et des filles a diminué de 4,6 points de % entre la cohorte de 2005 et celle de 2012. - Le taux de sortants sans diplôme ni qualification des garçons a diminué de 7,6 points de % entre la cohorte de 2005 et celle de 2012. ZONE DE VULNÉRABILITÉ - La persévérance et l'engagement scolaire pour certains élèves de l'école virtuelle et de l'enseignement hybride au secondaire ont été fragilisés par le contexte de la pandémie.	- Plusieurs actions ont été mises en place pour favoriser la motivation, l'engagement scolaire et le bien-être des élèves dans le contexte pandémique. - Poursuite de la mise en œuvre de l'activité de relance pour les élèves décrocheurs par les conseillers en orientation tant au secteur des jeunes qu'au secteur des adultes. Mise en place d'un protocole d'accueil en formation professionnelle pour détecter les élèves à risque. - Poursuite des travaux afin de revoir les services d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement (SARCA). - Les conseillers d'orientation en formation professionnelle et en formation aux adultes ont développé un processus d'accueil et d'accompagnement, pour favoriser l'engagement scolaire des élèves à risque, adapté à leurs besoins.

ORIENTATION 2

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT D'UNE CULTURE DE COLLABORATION ET DÉVELOPPER L'EXPERTISE DE CHACUN

AXE	OBJECTIF
Soutenir la mise en place des pratiques collaboratives et des interventions inspirées des pratiques efficaces issues de la recherche	Annuellement, tous les établissements et les services élaborent leur plan de formation en intégrant notamment les pratiques collaboratives.

CONSTAT	ACTIONS MISES DE L'AVANT
100 % des établissements ont élaboré leur plan de développement professionnel des enseignants et des intervenants des services complémentaires.	- Mise en place de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans les établissements. - Poursuite de l'implantation du modèle de conseillers pédagogiques systémiques afin de maximiser le soutien relatif à la mise en place d'interventions inspirées par la recherche. - Élaboration de rencontres de codéveloppement au sein de l'équipe des Services éducatifs afin de soutenir le développement de l'expertise de chacun en français et en mathématique (Référentiel d'intervention en mathématique), avec le nouveau programme d'éducation au préscolaire, le plan d'intervention, la différenciation pédagogique, le jugement professionnel et le plan d'intervention. - Poursuite de la mise en place des communautés de pratiques (COP) pour toutes les directions d'établissement. - Collaboration avec l'Université de Sherbrooke pour former des cohortes de futures directions d'établissement dans une formule axée sur la collaboration.

AXE	OBJECTIF
Poursuivre et optimiser le développement local et régional en favorisant les échanges et les ententes de collaboration avec les partenaires du milieu	Mise en place de projets structurants ou participation du CSSDGS à des projets structurants favorisant les échanges et les ententes de collaboration, notamment avec les partenaires de la petite enfance.

ACTIONS MISES DE L'AVANT

- Poursuite de la mise en oeuvre du plan d'action qui vise à mettre en place un pôle d'accueil pour les immigrants arrivant sur le territoire de la MRC de Roussillon.
 - Visant à développer le partenariat entre les organismes, la MRC, le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI) et le centre de services scolaire, le comité regroupant 15 représentants d'organismes de différents horizons est en train d'instaurer une véritable culture de collaboration.
 - Par l'entremise de la MRC de Roussillon et le financement du MIFI, une chargée de projet en immigration a été embauchée à compter du mois de mai 2021 afin de compléter le portrait des immigrants du territoire.

AXE	OBJECTIF
Promouvoir l'importance de la participation des parents dans le cheminement et la vie scolaire de leur enfant	Améliorer la concertation école-famille.

ACTIONS MISES DE L'AVANT

- En 2020-2021, une attention a été portée aux parents issus de l'immigration. Des efforts ont été déployés afin que des outils d'accompagnement leur soient diffusés, notamment pour l'utilisation des technologies lorsqu'une classe bascule en mode virtuel.
- Une nouvelle page Web a été développée pour soutenir les parents : cssdgs.gouv.qc.ca/soutien-techno.
- Une formation sur le plan d'intervention a été offerte aux parents d'élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA). Ce sont 71 parents qui ont participé à cette formation. Le comité consultatif des services aux élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDA) a distribué une infolettre à l'ensemble des parents.
- De concert avec le CCSEHDA, une rencontre pour préparer la bascule en enseignement virtuel a été offerte aux parents d'EHDA.
- De même, une rencontre d'explication des parcours en adaptation scolaire a été offerte aux parents d'EHDA.
- Les orthopédagogues-enseignantes ont reçu de la formation visant à les habiliter à accompagner les parents dans l'appropriation des aides technologiques aux apprentissages.

ORIENTATION 3

DÉVELOPPER DES MILIEUX DE VIE QUI FAVORISENT L'ENGAGEMENT SCOLAIRE DE TOUS LES ÉLÈVES

AXE	OBJECTIF
Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non violent et sans intimidation	D'ici 2022, améliorer l'indice de vétusté physique afin que nos bâtiments se retrouvent dans un état satisfaisant.

ÉTAT DE SITUATION

En excluant les centres administratifs du CSSDGS (édifices Jacques-de-Lignery et Place La Citière), selon l'indice de vétusté physique (IVP) de nos bâtiments en 2020-2021, 30 bâtiments sur 62 sont dans un état satisfaisant ou mieux. Le CSSDGS profite des projets d'agrandissement pour améliorer l'état de vétusté de ses bâtiments. Pour suivre l'avancement des projets d'agrandissement et la construction de nouvelles écoles, visitez le cssdgs.gouv.qc.ca/info-travaux.

AXE	OBJECTIFS
Offrir un milieu de vie stimulant et sécuritaire, non violent et sans intimidation	Annuellement, tous les établissements réalisent des activités axées sur la bienveillance et le civisme et, d'ici 2022, ils devront offrir des activités culturelles, sportives, scientifiques, numériques ou entrepreneuriales. Annuellement, tous les établissements mettent en œuvre leur plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.

ACTIONS MISES DE L'AVANT

- Accompagnement des écoles quant au déploiement du plan de lutte pour contrer la violence et l'intimidation.
- Le contexte pandémique a nécessité une intensification des actions liées au bien-être des élèves. De nombreuses ressources et capsules ont été mises à la disposition des établissements.

AXE	OBJECTIF
Soutenir le développement des saines habitudes de vie	Offrir la possibilité aux élèves de bouger pendant au moins 60 minutes par jour.

CONSTAT	ACTIONS MISES DE L'AVANT
Plusieurs objectifs ont été mis de l'avant dans le projet éducatif des établissements.	• Accompagnement des Services éducatifs dans la mise en place des actions en lien avec les saines habitudes de vie, dans le projet éducatif. • Accompagnement diversifié dans le cadre de l'approche « École en santé » pour la mise en place des meilleures pratiques.

PLAN D'ACTION POUR PRÉVENIR ET TRAITER L'INTIMIDATION



L'année 2020-2021 en fut une de plusieurs adaptations tant sur le plan humain que sur celui de l'utilisation d'une multitude de nouvelles technologies et de plateformes par nos familles, notre personnel et nos élèves. L'importance de la prévention et des interventions lors de situations touchant l'intimidation et la violence est demeurée une priorité puisque cela peut affecter nos élèves dans diverses sphères de leur vie (cyberespace, dans nos milieux scolaires, chez nos élèves plus vulnérables, etc.). En effet, cela n'a jamais été aussi concret et réel qu'en ces temps particuliers, et c'est pourquoi les orientations du CSSDGS suivent parfaitement le *Plan d'action concerté pour prévenir et contrer l'intimidation et la cyberintimidation 2020-2025* - [S'engager collectivement pour une société sans intimidation](#) qui a été réalisé de concert avec tous les groupes parlementaires de l'Assemblée nationale et qui est disponible sur le site Web du ministère de la Famille au mfa.gouv.qc.ca. Il s'inspire de la vaste consultation publique sur l'intimidation menée par le gouvernement du Québec à l'automne 2019 et à l'hiver 2020.

Ainsi, nos établissements se sont donné la mission de poursuivre la mise en place de mesures d'enseignement de la cyber civilité, des comportements positifs attendus chez nos élèves ainsi que de la promotion des conduites sociales d'acceptation et de tolérance face à la différence comme la diversité par divers projets (capsules vidéo réalisées par des élèves, ateliers divers, formations de nos employés sur les diverses plateformes technologiques, leurs applications, etc.). Le CSSDGS a également pu compter sur la collaboration de plusieurs partenaires, tels que les organismes communautaires, les corps policiers, le CISSMO, pour venir en aide à nos milieux.

Malgré le contexte pandémique, nos établissements et notre personnel ont poursuivi leurs actions positives tous les jours, pour enseigner les concepts-clés pour des relations sociales saines et sécuritaires, notamment dans les contextes où les usages d'outils technologiques sont à l'avant-plan. Ces nouvelles méthodes d'enseignement hybride nous ont apporté des outils adaptés, différents et innovateurs, permettant de varier les médiums d'apprentissage et ainsi réussir à atteindre les objectifs déterminés dans le *Plan de lutte pour contrer l'intimidation et la violence* de chacun de nos établissements.

Comme chaque année, nous avons accompagné les écoles dans l'évaluation de ce plan et il a été enrichi des nouvelles pratiques apprises durant la pandémie afin de bonifier leurs coffres à outils en ayant la volonté de mettre en lumière les meilleures actions préventives et d'encadrement. Nos milieux s'assurent ainsi que leur plan de lutte répond de manière efficace aux besoins et aux défis de leurs écoles tout en utilisant tout le potentiel, les qualités et les forces de chacun.

Cette année encore, le CSSDGS voit une diminution des plaintes en ce qui concerne les situations d'intimidation et de violence au sein de ses établissements. De même, pour une cinquième année consécutive, aucune plainte n'a été signalée à la Direction générale en 2020-2021. Aucune plainte à ce sujet n'a également été rapportée au Protecteur de l'élève.

PROCÉDURE D'EXAMEN DES PLAINTES DU SERVICE RELATIONS AVEC LES PARENTS ET LES ÉLÈVES



Le CSSDGS reconnaît le droit de tout élève et parent d'élève d'être en désaccord avec une décision prise par un ou des représentants de ses établissements ou services, de le manifester ou de demander qu'une décision soit modifiée.

Comme cela est spécifié par la *Loi sur l'instruction publique*, le CSSDGS applique son *Règlement concernant le traitement des plaintes d'élèves ou de parents d'élèves et concernant le Protecteur de l'élève*. L'objectif du règlement est de faciliter la recherche d'une solution satisfaisante pour tous lorsque survient un différend et d'établir le processus à suivre.

Le CSSDGS met à la disposition des élèves et des parents d'élèves une brochure sur la façon d'intervenir et de trouver une solution satisfaisante pour tous. Cette brochure est disponible au : cssdgs.gouv.qc.ca/differend.

Les parents et les élèves peuvent également communiquer avec le Service Relations avec les parents et les élèves du CSSDGS.

SERVICES ÉDUCATIFS ET CULTURELS



Souhaitant élargir sa mission de favoriser l'accès à la culture à ses élèves afin de soutenir leurs apprentissages dans toutes les matières, l'étude des concepts entourant le vivre-ensemble a permis de cibler un objectif important : celui de permettre à la culture d'utiliser sa force intégratrice, de lui faire jouer pleinement un rôle de premier plan dans la lutte contre l'exclusion sociale et ainsi contribuer à la démocratisation culturelle.

Le comité culturel a diversifié sa composition en accueillant, en plus des enseignants, des spécialistes en arts, des conseillers pédagogiques et des directions d'établissement, une bibliothécaire, un agent de soutien aux collaborations école-familles immigrantes ainsi qu'une artiste de la communauté. Ce comité a continué de soutenir, par le biais du programme *La culture à l'école*, la réalisation d'expériences littéraires, artistiques et scientifiques en classe. Plusieurs activités ont été adaptées au contexte de la pandémie. Certaines rencontres avec des auteurs, des artistes et des organismes scientifiques ont eu lieu virtuellement. Les interactions ont toutefois été bien vivantes et les expériences vécues par les élèves ont été tout aussi enrichissantes.

En collaboration avec l'organisme Vision Diversité, des élèves des écoles Pierre-Bédard et Marguerite-Bourgeois se sont mobilisés et ont joint un mouvement d'élèves. Avec 10 autres écoles secondaires, quatre centres de services scolaires ainsi que 16 artistes, ils ont partagé des initiatives artistiques autour du thème « Bâtir un monde différent » leur permettant un espace d'expression et de liberté. Cela leur a permis, notamment, de réfléchir, discuter, écrire, chanter, dessiner et *rapper* leur monde différent!

PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE



Aucune plainte n'a dû être traitée par le Protecteur de l'élève en 2020-2021. En conséquence, ce dernier n'a émis aucune recommandation au CA. Il est possible de consulter le rapport annuel 2020-2021 du Protecteur de l'élève au : cssdgs.gouv.qc.ca/protecteur.

Afin de se conformer à la *Loi facilitant la divulgation d'actes répréhensibles à l'égard des organismes publics* entrée en vigueur le 1^{er} mai 2017, le CSSDGS a nommé un responsable à cet effet, alors qu'une procédure a été élaborée. Il est possible de consulter la procédure au : cssdgs.gouv.qc.ca/actesreprehensibles.

Depuis l'entrée en vigueur de la *Loi*, en 2017, aucun acte répréhensible n'a été porté à l'attention du responsable du suivi des divulgations ou du Protecteur du citoyen.

 NOMBRE DE CONTRATS PUBLIÉS EN VERTU DE LA LCOP ET DE LA LGCE

Conformément à la *Loi sur les contrats des organismes publics* (LCOP), le CSSDGS a publié 90 contrats, pour un montant total de 56 140 543 \$.

Conformément à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État* (LGCE), le CSSDGS a publié 47 contrats, pour une valeur totale de 8 129 773 \$.

 TYPE ET NOMBRE DE MEMBRES DU PERSONNEL

Conformément à l'article 20 de la *LGCE*, la répartition des membres du personnel, par catégorie d'emploi, était comme suit :

	Avril 2020 à mars 2021			
	Heures travaillées	Heures supplémentaires	Total d'heures rémunérées	Nombre d'employés pour la période visée
Personnel d'encadrement	298 824,89	252,08	299 076,97	191
Personnel professionnel	374 102,35	886,85	374 989,20	274
Personnel enseignant	2 840 446,82	10 269,18	2 850 716,00	3 529
Personnel de bureau, techniciens et assimilés	1 777 152,76	8 164,47	1 785 317,22	2 585
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	340 749,35	5 505,85	346 255,20	341
Total	5 631 276,17	25 078,43	5 656 354,60	6 920

Pour le CSSDGS, la cible établie par le MEQ pour cette période comprise entre le 1^{er} avril 2020 et le 31 mars 2021 était de 5 494 038,34 heures rémunérées.

À la lecture du total d'heures rémunérées par le CSSDGS, un écart de plus de 162 316,26 heures rémunérées est ainsi observé.

Cet écart correspond à une augmentation de la clientèle en formation générale des jeunes ainsi qu'aux projets d'agrandissement et de construction d'écoles. Relativement à cela, le CSSDGS a dû engager du personnel provenant de tous les corps d'emploi.

DESCRIPTION DES OBJECTIFS ET DES PRINCIPES DE RÉPARTITION DES REVENUS ET LES CRITÈRES SERVANT À DÉTERMINER LES MONTANTS ALLOUÉS

///

En vertu de l'article 275 de la *Loi sur l'instruction publique*, le CSSDGS rend publiques les orientations qui guident la répartition équitable des ressources disponibles entre les établissements, les comités et les services administratifs qui le composent.

La Politique de répartition des ressources adoptée en 2014 par le conseil des commissaires de l'époque se veut l'énoncé des objectifs poursuivis dans cette répartition de même que les principes qui soutiennent celle-ci, ainsi qu'une description des différents critères utilisés pour distribuer les ressources équitablement.

Il est possible de consulter la Politique de répartition des ressources au cssdgs.gouv.qc.ca/politiques-et-reglements.

SITUATION FINANCIÈRE

RAPPORT ANNUEL
2020-2021

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE DU CSSDGS AU 30 JUIN 2021

///

ACTIFS FINANCIERS

Encaisse	493 531 \$
Subvention de fonctionnement à recevoir	37 096 751 \$
Subvention d'investissement à recevoir	369 646 705 \$
Taxe scolaire à recevoir	1 040 131 \$
Débiteurs	2 506 721 \$
Biens destinés à la revente	122 427 \$
Total des actifs financiers	410 906 266 \$

PASSIFS

Emprunts temporaires	56 000 000 \$
Créditeurs et frais courus	56 973 847 \$
Revenus perçus d'avance	1 972 587 \$
Subvention d'investissement reportée	337 177 597 \$
Provision pour avantages futurs	12 064 951 \$
Dette à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	293 534 239 \$
Autres passifs	18 479 109 \$
Total des passifs	776 202 331 \$
Dette nette	(365 296 064) \$

ACTIFS NON FINANCIERS

Immobilisations corporelles	356 509 982 \$
Stocks de fournitures	36 386 \$
Charges payées d'avance	86 562 \$
Total des actifs non financiers	356 632 930 \$
Excédent (déficit) accumulé	(8 663 134) \$

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2021

///

REVENUS

Subvention de fonctionnement	281 711 620 \$
Subvention d'investissement	3 523 076 \$
Autres subventions et contributions	383 282 \$
Taxe scolaire	21 705 570 \$
Droits de scolarité et frais de scolarisation	880 892 \$
Ventes de biens et services	17 349 314 \$
Revenus divers	1 470 990 \$
Amortissement de la subvention d'investissement reportée	14 965 140 \$
Total des revenus	341 989 883 \$

CHARGES

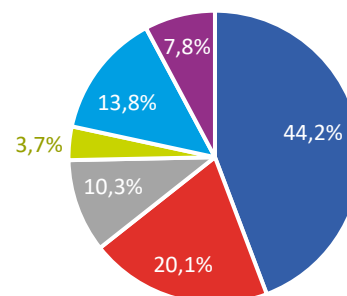
Activités d'enseignement et de formation	160 912 765 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	73 110 040 \$
Services d'appoint	37 576 495 \$
Activités administratives	13 411 122 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	50 189 881 \$
Activités connexes	28 212 177 \$
Charges liées à la variation de la provision pour avantages sociaux	292 418 \$
Perte (gain) sur disposition d'immobilisations corporelles	(2 948) \$
Total des dépenses	363 701 949 \$

SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE (21 712 066) \$

L'année scolaire 2020-2021 s'est terminée avec un déficit de 22 M\$. Celui-ci s'explique notamment par la comptabilisation au 30 juin 2021, de charges liées aux provisions relatives aux offres salariales du gouvernement ainsi qu'aux ententes de maintien de l'équité salariale. Le montant équivalent à cette provision est de 19 M\$. De plus, le CSSDGS demeure dans l'attente d'un montant à recevoir, de l'ordre de près de 3 M\$ pour des dépenses additionnelles causées par le contexte sanitaire, non remboursé en date du 30 juin 2021.

DÉPENSES 2020-2021 : 363 701 949 \$

- Activités d'enseignement et de formation
- Activités de soutien à l'enseignement et à la formation
- Services d'appoint
- Activités administratives
- Activités relatives aux biens meubles et immeubles
- Activités connexes



Certains chiffres contenus dans ce rapport annuel peuvent avoir été arrondis.
Le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.
Le présent document est disponible sur le site Web du CSSDGS au : cssdgs.gouv.qc.ca/rapportannuel.